

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité interdisciplinaire :
Anthropologie bio-culturelle, Droit, Éthique et Santé
ADES

sous tutelle des
établissements et organismes :

Aix-Marseille Université

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Établissement Français du Sang - EFS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Bruno Maureille, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Anthropologie bio-culturelle, Droit, Éthique et Santé

Acronyme de l'unité : ADES

Label demandé : UMR

N° actuel : 7268

Nom du directeur (2016-2017) : M. Michel SIGNOLI

Nom du porteur de projet (2018-2022) : M. Michel SIGNOLI

Membres du comité d'experts

Président : M. BRUNO MAUREILLE, Université Bordeaux 1

Experts :

- M. Éric BACCINO, Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier
- M. Philippe ERIKSON, Université Paris Nanterre (représentant du CNU)
- M^{me} Dominique GRIMAUD-HERVÉ, Muséum national d'histoire naturelle, Paris
- M. Philippe MIROUX, CNRS, Toulouse (représentant des personnels d'appui à la recherche)
- M^{me} Stéphanie MULOT, Université Toulouse Jean Jaurès
- M^{me} Dominique THOUVENIN, École des Hautes Études en Santé Publique, Paris
- M. Valéry ZEITOUN, CNRS, Paris (représentant du CoNRS)

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M^{me} Chantal BORDES

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Marie-Françoise ANDRÉ, CNRS

M. Pierre CHIAPPETTA, Aix-Marseille Université

M. Pierre TIBERGHEN, Établissement Français du Sang

Directeurs ou représentants de l'École Doctorale :

M. Éric GASPARINI, ED n° 67, « Droit et Sciences Politiques »

M^{me} Catherine KELLER, ED n° 251, « Sciences de l'environnement »

M. Jean-Louis MEGE, ED n° 62, « Sciences de la vie et de la santé »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Sous sa forme actuelle, l'UMR (Unité Mixte de Recherche) 7268 ADES existe depuis le 1^{er} janvier 2012 sur ce qui était alors le campus de l'Université de la Méditerranée. Elle s'inscrit de longue date sur ce campus puisqu'elle correspond au renouvellement (avec rénumérotation) de l'UMR 6578 Anthropologie bio-culturelle qui avait été créée le 1^{er} janvier 1996. En 2012, l'UMR a intégré deux EA (Équipes d'Accueil) : l'EA 3242, Centre de droit de la Santé et l'EA 3783, Éthique et philosophie de la médecine et de la biologie. Depuis cette date, l'unité est contractualisée avec Aix-Marseille Université (AMU), le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) - INEE (INstitut Écologie et Environnement) et l'EFS (Établissement Français du Sang).

ADES est de fait une unité multisite dont les membres se répartissent entre la Faculté de Droit (Aix-en-Provence), la Faculté de Médecine Timone (Marseille), la Faculté de Médecine Nord (siège administratif de l'unité, Marseille), l'EFS (Marseille). Un des objectifs du contrat était de regrouper tout ou partie des équipes sur un même site géographique. Cela a été le cas avec les personnel EFS anciennement localisés sur le site de Sainte Marguerite qui ont rejoint la Faculté de Médecine Timone en juin 2015.

Équipe de direction

Le directeur de l'unité est M. Michel SIGNOLI (CNRS) assisté par M. Georges LEONETTI (AMU), directeur-adjoint, et par M^{me} Laetitia DELOUIS, secrétaire générale.

Nomenclature HCERES

Domaine scientifique principal : SHS Sciences humaines et sociales.

Domaine scientifique secondaire : Sciences du vivant et environnement.

Domaine disciplinaire principal : SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux.

Domaines disciplinaires secondaires : SVE1 Biologie, santé ; SHS6 Mondes anciens et contemporains.

Sous-domaine disciplinaire principal : SHS2_3 Anthropologie et ethnologie

Sous-domaine disciplinaire secondaire: SVE1_LS6 Immunologie, microbiologie, virologie, parasitologie; SHS6_3 Archéologie ; SHS2_1 Droit.

Domaine d'activité

L'UMR ADES développe des activités très diverses en Paléo-anthropologie, Anthropologie biologique, Anthropologie culturelle, comportementale, Bio-médecine, Médecine, Médecine légale, Éthique de la santé et Droit de la Santé. Cette structure pluridisciplinaire a des activités dont l'objet commun porte sur la compréhension de la complexité bio-culturelle de l'homme (du Pléistocène jusqu'à l'étude de populations migrantes récentes). De très nombreuses problématiques sont donc investies : paléanthropologiques, funéraires, biologiques, éthiques, sanitaires (sang, virus), interactions comportementales, interactions culturelles avec comme « substrat d'étude » la diversité populationnelle (et son brassage), les produits humains, sur un territoire essentiellement méditerranéen (mais pas seulement). Les résultats des recherches sont fondamentaux et s'intègrent dans de forts enjeux sociétaux actuels nécessitant une compréhension globale du phénomène humain, de son évolution, de sa coévolution biologique et culturelle, de son éthique et son droit. Par la diversité de ses acteurs et de ses activités, la qualité des résultats scientifiques, l'UMR 7268 occupe une place unique dans l'anthropologie lato sensu en France et en Europe de l'Ouest.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	32	33
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	30	21
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	24	36
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	49	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	1	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	9	
N7 : Doctorants	47	
TOTAL N1 à N7	192	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	44	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2012 au 30/06/2016
Thèses soutenues	43
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	6
Nombre d'HDR soutenues	8

2 • Appréciations sur l'unité interdisciplinaire

À la demande du directeur de l'unité, souhaitant une évaluation globale du bilan de l'UMR plutôt qu'une évaluation des composantes de celles-ci appelées « équipes », le comité d'experts a décidé de procéder à une évaluation par thèmes. Les thèmes identifiés dans ce rapport d'évaluation renvoient donc aux « équipes » apparaissant dans le texte du dossier déposé par l'unité.

Avis global sur l'unité interdisciplinaire

Avec un fort potentiel de membres appartenant à 7 organismes d'enseignement supérieur et de recherche (dont essentiellement : AMU, CNRS, EFS), riche de ses nombreux partenariats institutionnalisés (Ministère de la Culture et de la Communication (MCC), deux Services Régionaux de l'Archéologie (SRA), Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), auxquels sont associés des chercheurs dont les obligations de recherche sont très variables, ADES est une unité très fortement engagée dans :

- 1) la recherche fondamentale ;
- 2) la recherche appliquée ;
- 3) la formation à la recherche par la recherche en anthropologie biologique, comportementale et en médecine.

Dans le cadre du contrat quinquennal en cours, l'unité avait été rejointe par deux équipes d'accueil, ce qui constituait un défi complexe et original pour lequel l'ouverture à des questions sociétales très prégnantes, ainsi que l'étude « d'objets » bio-culturels complexes se sont à l'évidence renforcées. Pour cela, l'unité s'est organisée en quatre thèmes, chacun avec un-e directeur-riche et un-e directeur-riche-adjoint-e et, pour chaque thème, un certain nombre de thématiques ou programmes, au sein desquels des axes de recherche ont été identifiés. Cette organisation a permis l'existence d'une interdisciplinarité entre les thématiques à l'intérieur des thèmes ou entre les thèmes. Le bilan présenté est de qualité et le « challenge » engagé en 2012 est en passe de réussir. Cette réussite est d'autant plus remarquable que la situation de ces cinq dernières années a été très complexe à la fois au niveau des politiques de site (projet initiatrice d'excellence, et naissance de l'Idex A*Midex (Initiative d'EXcellence d'Aix-Marseille) et, au sein-même de l'unité, du fait de la croissance de ses effectifs, qui ont plus que doublé, et du départ d'une partie des juristes.

Par sa structuration en thèmes (et leur division en thématiques) pendant la période évaluée, ADES peut paraître plus pluridisciplinaire qu'interdisciplinaire. Mais cette structuration est une nécessité car elle préserve le cœur de ses champs disciplinaires et permet à ses jeunes docteurs d'être clairement identifiés (ce qui augmente leurs chances de recrutement pour la suite). Le fait que 10 % de la production scientifique soit cosignée de façon interthématiques ou interthèmes et que six colloques internationaux interdisciplinaires (sur le sang, le corps, les catastrophes sanitaires, la fin de vie) ont été portés et organisés par ADES durant la période traduit le succès de l'interdisciplinarité en son sein. L'unité a donc su éviter les embûches liées à sa diversité institutionnelle, à l'augmentation de son personnel permanent, à son implantation multisite, à la faiblesse de ses ressources propres (partiellement compensée par des appels à projet de l'EFS au moins pour ces deux dernières années).

Elle est reconnue nationalement, internationalement, collabore avec de nombreuses autres structures de recherche, réparties dans une vingtaine de pays. Elle a su augmenter de façon conséquente sa production de données primaires et la visibilité de ses résultats (par exemple, dans le bilan dressé pour l'évaluation précédente, l'unité totalisait 183 ACL (Articles dans des revues internationales ou nationales avec Comité de Lecture) pour 58 auteurs, elle en totalise 620 dans le bilan de la période évaluée, soit une augmentation de 340 % pour 111 auteurs (+191 %).

Avec ses caractéristiques, ses spécificités en enseignement et en recherche, ADES est indubitablement une structure dynamique, attractive, très formatrice dans ses champs d'activité et importante par le développement de ses recherches interdisciplinaires en anthropologie bio-culturelle, droit, éthique de la santé lato sensu. Ces domaines sont investis de façon originale, sans équivalent en France ou en Europe de l'Ouest. De plus, l'unité dispose d'un fort potentiel en anthropologie médico-légale pour mener à bien des recherches de pointe sur le statut, le devenir, l'utilisation du corps humain dans des perspectives médicales (don de sang, d'organes, etc.).

La grande originalité d'ADES fait sa force et sa vocation interdisciplinaire reste un pari stimulant mais difficile à tenir en période de pénurie de postes. Avec son nouveau projet, ADES souhaite encore plus développer son

interdisciplinarité et ambitionne une visibilité et une attractivité internationale bien supérieure à ce qu'elles étaient auparavant. Elle bénéficie d'une pluralité rare de compétences scientifiques, d'équipements et de plateformes, de collections, de terrains en France et à l'étranger, de formations à la recherche par la recherche diverses, de réseaux nationaux et internationaux importants et enfin d'acteurs reconnus à l'échelle nationale et internationale qui constituent autant d'atouts pour sa réussite.